

Paris, le 11 avril 2008

Réduire son ISF à hauteur de 40 % des montants souscrits avec le nouveau FIP d'Avenir Finance

En raison de ses perspectives de rendements attractives, l'investissement dans le non coté, en particulier dans les Fonds d'investissement de proximité (FIP), demeure pour les investisseurs privés un placement très intéressant offrant un cadre fiscal privilégié. Depuis leur lancement en 2003, la collecte des FIP n'a cessé d'ailleurs de croître, dépassant les 360 M€ en 2007.

Avec la loi dite TEPA (loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat) du 22 août 2007, la réduction de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pour les investissements dans des PME est un nouvel avantage qui vient s'ajouter à ceux qui existaient déjà pour les FIP faisant de ces FIP ISF un placement attractif pour plus de 520 000 foyers soumis à l'ISF en 2007 (Source : Minefi).

Le FIP ISF de Avenir Finance Gestion, Auctalys Capital PME, un des premiers produits à exploiter les avantages fiscaux mis en place par la loi TEPA, donne ainsi droit simultanément à une réduction de l'Impôt de solidarité sur la fortune et de l'Impôt sur le revenu comme suit :

- **Une réduction d'ISF de 30 à 40% de la souscription,**
- Une exonération d'ISF pour le montant de la souscription investie en PME éligibles tout au long de la vie du fonds,
- **Une réduction d'impôt sur le revenu pour** la part n'ayant pas servi d'assiette pour le calcul de la réduction ISF, **à hauteur de 25 %** du montant résiduel dans la limite de 6 000 € pour un couple soumis à imposition commune et de 3 000 € pour une personne seule,
- Une exonération d'impôt sur les dividendes et plus-values sans limite de montant (hors CSG, CRDS et prélèvements sociaux).

Le FIP Auctalys Capital PME est cependant l'un des rares FIP ISF disponibles sur le marché qui investit 80% des montants souscrits dans des PME éligibles, offrant ainsi la possibilité **de réduire son ISF à hauteur de 40%** des montants souscrits.

La double implantation à Paris et à Lyon de Avenir Finance Gestion, sa position au cœur de l'expertise et de la zone la plus riche en PME non cotées lui donnent en outre un accès privilégié à ces PME éligibles.

Les 20% de l'actif restant sont investis en multigestion réactive et gérés directement par Avenir Finance Investment Manager, société de gestion du groupe spécialisée dans la multigestion.

Le lancement du FIP ISF Auctalys Capital PME, vient conforter davantage encore le positionnement d'Avenir Finance résolument tourné vers les PME et complète la gamme de produits développée par Avenir Finance pour une clientèle d'investisseurs privés haut de gamme.

* * *
*

A propos d'Avenir Finance - www.avenirfinance.fr : Avenir Finance est le partenaire financier des chefs d'entreprise, des investisseurs privés et institutionnels. Doté de réseaux commerciaux directs et indirects, Avenir Finance a pour vocation de distribuer les meilleurs produits financiers du marché à ses clients. Afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients, Avenir Finance a parallèlement développé une offre de produits à valeur ajoutée en immobilier, en gestion du non coté et en ingénierie financière. Fort d'un plan stratégique de développement commercial renforcé Avenir Finance s'est positionné pour tirer parti de la croissance de ces nouvelles activités et du potentiel représenté par la distribution indirecte en France.

Avenir Finance
Cyril Lureau - Directeur Général Délégué
Tél : 01 70 08 08 00
Mail : info@avenirfinance.fr

HDL Communication
Delphine Rouget - Relations presse
Tél : 01 58 65 00 78
Mail : drouget@hdlcom.com

Caractéristiques du FIP Auctalys Capital PME :

Minimum de souscription :	1.500 euros soit 3 parts
Valeur de la part :	500 euros
Durée du fonds :	6 à 9 ans (rachat des parts à compter de la 6 ^{ème} année, et à tout moment en cas de décès, d'invalidité ou de licenciement)
Dépositaire :	Société Générale
Concepteur/Distributeur :	Avenir Finance Gestion
Droits d'entrée :	5,00% TTC
Frais de gestion fixes :	3,5 % TTC /an

A propos d'Avenir Finance - www.avenirfinance.fr : Avenir Finance est le partenaire financier des chefs d'entreprise, des investisseurs privés et institutionnels. Doté de réseaux commerciaux directs et indirects, Avenir Finance a pour vocation de distribuer les meilleurs produits financiers du marché à ses clients. Afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients, Avenir Finance a parallèlement développé une offre de produits à valeur ajoutée en immobilier, en gestion du non coté et en ingénierie financière. Fort d'un plan stratégique de développement commercial renforcé Avenir Finance s'est positionné pour tirer parti de la croissance de ces nouvelles activités et du potentiel représenté par la distribution indirecte en France.

Avenir Finance
Cyril Lureau - Directeur Général Délégué
Tél : 01 70 08 08 00
Mail : info@avenirfinance.fr

HDL Communication
Delphine Rouget - Relations presse
Tél : 01 58 65 00 78
Mail : drouget@hdlcom.com